Outils d'évaluation et de soins en psychiatrie

PSYCHIATRIE ET SANTE MENTALE

Ref : ECSPS08I

Compétences visées

Mobiliser et articuler les outils d'évaluation et de soins en psychiatrie pour structurer un Plan de Soins Individualisé (PSI) pertinent, sécurisant et adapté aux besoins des patients.

Objectifs et contenus

Situer et comprendre les outils d'évaluation et de soins en psychiatrie dans le cadre du projet de soin individualisé

- L'évolution historique et les courants théoriques ayant influencé la psychiatrie et l'émergence des outils de soins.
- Les modèles de santé (biomédical, biopsychosocial et rétablissement) pour mieux situer l'usage des outils selon les situations cliniques.
- Le Plan de Soins Individualisé (PSI) et son articulation avec les outils d'évaluation et de soins.
- Les dynamiques d'équipe pluridisciplinaire autour du PSI et la place centrale du patient dans ce dispositif.
- L'identification et la catégorisation des outils de soins en psychiatrie : évaluation, soins, accompagnement.

Maîtriser les outils d'évaluation clinique et psychosociale

- L'approfondissement de la pratique de l'évaluation clinique via le statut mental et la sémiologie (Semio8G®).
- L'utilisation des principales échelles standardisées : BDI, PANSS, HAM-A, SAPS, HCR-20, ELADEB, CAN…
- L'évaluation des risques (suicide, agressivité, vulnérabilité sociale) à l'aide d'outils spécifiques.
- La maîtrise des échelles d'évaluation des besoins et des ressources du patient (ELADEB, AERES).
- L'évaluation comme levier structurant du PSI et comme outil d'orientation des soins.

Déployer la boîte à outils de soins et d'accompagnement

- L'exploration des outils de médiation thérapeutique : art-thérapie, sport adapté, médiation animale, médiation narrative…
- Les différents types d'entretiens en psychiatrie : soutien psychothérapeutique, motivationnel, d'accueil, clinique.
- La place des entretiens dans la dynamique du PSI et leur mobilisation comme outils thérapeutiques.
- Les outils issus des TCC et de prévention de crise (Disoclog®, Safety Plan, Plans de Crise Partagés).
- Le développement de l'usage d'outils favorisant *l'empowerment*, l'assertivité et l'inclusion sociale.
- La mobilisation des soins et des outils de la réhabilitation psychosociale orientés vers le rétablissement : remédiation cognitive, programmes d'habiletés sociales, psychoéducation.

Ancrer les acquis et transférer dans la pratique clinique

- Le retour d'expériences sur la mise en œuvre des outils dans la pratique clinique (méthode IDEA).
- L'analyse des freins et des leviers rencontrés par les participants lors de la mobilisation des outils auprès des usagers.
- Le renforcement de la transmission orale et écrite des informations issues des évaluations et des soins dans le PSI.
- La co-construction des pistes d'améliorations des pratiques professionnelles à partir des apprentissages réalisés.

Méthodes

- Apports théoriques et méthodologiques.
- Travaux de groupes et mises en commun.
- Utilisation de l'application Semio8G® (vidéos cliniques, ressources sémiologiques).
- Mise en situation (simulation d'entretien).
- Intersession avec expérimentation d'un ou plusieurs outils en situation de terrain.
- Analyse de situations vécues par les participants.

Personnes concernées

Tout professionnel de santé exerçant en psychiatrie : IDE, cadre, AS, psychologue...

Valeur ajoutée

La formation combine théorie et pratique sur un format pédagogique structuré : 3 jours consécutifs suivis d'une intersession terrain et d'une journée de retour d'expériences et d'ancrage des acquis. Ce dispositif permet de favoriser l'expérimentation concrète des outils dans les pratiques cliniques et de bénéficier d'un temps d'analyse collectif lors de la quatrième journée. La formation s'appuie sur l'expertise clinique et pédagogique du GRIEPS. Elle mobilise des outils innovants tels que l'application Semio8G®, des jeux pédagogiques et des études de cas issues de la pratique des participants. L'accent est mis sur l'intégration des outils dans le cadre du PSI et dans une logique de réhabilitation psychosociale.

Pré-requis

» Exercer en psychiatrie.

Dispositif d'évaluation

L'ÉVALUATION SERA RÉALISÉE À L'AIDE DES CRITÈRES SUIVANTS :

- Les attentes des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- Les acquis / les connaissances seront évalués en début et en fin de formation par l'intermédiaire d'un outil proposé par le formateur (quiz de connaissances, questionnaire, exercice de reformulation, mise en situation…).
- La satisfaction des participants à l'issue de la formation sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.
- A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail , notamment lors de leur entretien professionnel. Des outils pourront être suggérés pendant la formation (plans d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact…).

À noter

Les points forts de cette formation sont

- Formation ancrée dans la pratique clinique et la dynamique pluridisciplinaire.
- Valorisation du PSI comme cadre structurant des interventions de soins.
- Utilisation d'outils GRIEPS exclusifs (Semio8G®, jeux pédagogiques).
- Alternance d'apports théoriques et de mises en situations concrètes.
- Approche basée sur les recommandations nationales (HAS, DGOS, ANSP).
- Intégration des concepts de réhabilitation psychosociale et de rétablissement.

Cette formation s'appuie sur les recommandations et référentiels suivants

- Agence Nationale de Santé Publique (ANSP anciennement INPES) - L'éducation thérapeutique du patient : concepts et recommandations (2013).
- Loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé.
- Ministère des Solidarités et de la Santé. (2018). Feuille de route de la santé mentale et de la psychiatrie.
- Haute Autorité de Santé (HAS). (2018). Programme pluriannuel – Psychiatrie et santé mentale 2018-2023.
- Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS). (2019). Instruction relative au développement des soins de réhabilitation psychosociale dans les territoires.
- HAS - Référentiel de certification des établissements de santé pour la qualité des soins – 6e cycle (2025).

Mise à jour le : **20/03/2025**